

Internationale des Amis de la Nature

Questions et critères pour le choix d'un Paysage de l'année



Au fil des années le Paysage de l'année est devenu un projet phare des Amis de la Nature. Ce sont en premier lieu les actions de relations publiques liées à ce projet qui en font bénéficier les Fédérations d'Amis de la Nature et la région choisie. Opinion et consommateurs reconnaissent que les Paysages de l'année sont des régions touristiques exemplaires et écologiques – pour les Amis de la Nature le projet est synonyme d'un engagement important et d'une grande responsabilité.

Le Paysage de l'année n'est donc pas une activité de l'Internationale des Amis de la Nature, mais une action réalisée conjointement par des Fédérations d'Amis de la Nature et l'IAN.

Les critères suivants sont à prendre en compte lors de la présentation de propositions :

Critères positifs :

- caractère transfrontalier : la frontière comme chance de résoudre ensemble les problèmes que l'on a en commun (fonction de « pont »)
- intérêt écologique (un paysage fragile, méritant d'être protégé), une vision positive devant être possible
- étendue limitée (périmètre géographique, structures politiques)
- existence d'organismes susceptibles de figurer comme porteurs de projet régionaux (Amis de la Nature ou autres collectifs)

Critères d'exclusion :

- ne pourront être retenues des régions entièrement classées parcs nationaux ou réserves de biosphère (par contre des régions dont des parties seulement sont classées peuvent être retenues)
- pas de tourisme de masse excessif (pour éviter que la « marque » ne soit faussée)

L'expérience a montré qu'il peut être assez difficile de définir le périmètre du Paysage de l'année et de trouver un bon nom.

Peuvent servir de critères pour la définition du périmètre du PA :

- l'existence d'un lien géographique unissant les deux côtés du paysage – par exemple une vallée, un massif, une plaine traversés par la frontière : embouchure de l'Oder, Jura, « Colli orientali », Lac de Constance, Haute Tatra, Petites Carpates)
- l'existence d'un lien en termes d'espaces naturels (par exemple mer des Wadden traversée par une frontière)
- l'existence d'un élément spécifique de la région (nature, culture, minorités linguistiques) pouvant fonder une identité commune (**forêt** de Bohême, Pays **basque**, « **Bandlkramerland** » - une région à la frontière austro-tchèque, dont le nom évoque la tradition du textile)
- l'existence d'un nom de région historique transfrontalier
- l'existence d'un nom de région touristique, transfrontalier

- l'existence d'une institution politique pour la collaboration au sein de la région (par exemple Eurorégion)

Lors du choix on se posera aussi la question de savoir si les objectifs du « Paysage de l'année » peuvent être mis en œuvre dans la région :

- En décernant le label « Paysage de l'année », les Amis de la Nature entendent faire progresser la sensibilité pour le développement durable, attirer l'attention sur la dimension globale de celui-ci et favoriser la compréhension pour des mesures prises au plan régional dans l'intérêt du développement durable.
- Les Amis de la Nature souhaitent jouer le rôle de modérateurs dans le dialogue entre les différents acteurs du développement régional et créer ainsi une base pour des coopérations et des projets à réaliser en commun.
- Le Paysage de l'année est un processus dont l'aboutissement devra être un schéma directeur, assorti d'un plan d'action pour le développement durable de la région ; des projets pourront ainsi être créés, susceptibles d'être mis en œuvre par plusieurs acteurs du développement régional.
- Le Paysage de l'année peut aussi donner lieu à la création d'une agence de développement régional, prenant la relève du groupe de projet du Paysage de l'année ; son but serait de prolonger les actions amorcées en vue du développement régional durable et intégré, de développer des projets, d'assister les porteurs de projet, de coordonner le développement régional et de collaborer avec les autorités.

Si dans la région proposée – ou dans des parties de celle-ci – il existe déjà des associations dont les intentions répondent à ces critères (par exemple des associations actives de développement régional, des Agendas 21 locaux), le projet Paysage de l'année peut en profiter.

Programmes idéal-typiques d'un Paysage de l'année (PA) :

Période	Processus	Produits / résultats
année 1	<p>La région prend contact avec l'IAN</p> <p>Analyse des conditions sur place :</p> <ul style="list-style-type: none"> • organisations porteuses sur place • spécificités de la région dans le contexte européen • problèmes particuliers (par exemple : trafic, exode, etc.) • Possibilités de se joindre à des initiatives et processus existants de développement régional, avec effets de synergie et dans un esprit de non-concurrence <p>Choix du Paysage de l'année (décision)</p>	Décision relative au Paysage de l'année
année 2	<p>Activités préparatoires :</p> <p>Définition exacte du périmètre du PA</p> <p>Réunion des partenaires sur place pour fixer des accords concrets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • analyse des besoins et précision des thèmes • définition des méthodes <p>Réunions avec les autorités régionales</p> <ul style="list-style-type: none"> • accords de partenariat 	<p>Thèmes et procédures (méthodes)</p> <p>Plaquette du PA</p>

	<ul style="list-style-type: none"> accord sur démarche commune <p>Groupe de projet international pour la planification globale</p> <ul style="list-style-type: none"> réunions régulières (tous les 2-3 mois) fixation de la date et du lieu de la manifestation inaugurale démarrage des activités de presse <p>Un responsable régional serait idéal, en vue de l'implantation locale du projet</p> <p>Élaboration de la plaquette du PA : (A5, env. 36 pages, avec informations sur : situation écologique, culture, infos touristiques, portraits de personnages intéressants, ...)</p>	
année 3 (= année 1 du PA)	<p>Lancement des activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> groupe de projet international pour la planification globale – réunions régulières (tous les 2-3 mois) groupe/s de projet régional/aux thématique/s avec soutien international pour le développement des processus de travail et l'accompagnement régulier – si possible et opportun workshops avec acteurs régionaux en vue de l'élaboration d'un schéma directeur / d'une stratégie régionale de développement durable éventuellement Comité « consultatif » (VIPs), groupe restreint, env. 2 réunions par an, dans les années 3 et 4, pour corriger en cours de route les priorités et l'ancrage politique <p>Publication de la plaquette avant / pour la manifestation inaugurale.</p> <p>Circuit de presse et manifestation inaugurale, activités régulières pour les médias</p> <p>École du tourisme doux (formation au tourisme durable, différents groupes cibles) : approche multi-acteurs pour ancrer le PA dans la région et pour élargir sa base. Les résultats alimentent le processus de travail.</p>	Schéma directeur : « Nouvelle identité régionale à travers l'approche transfrontalière »
année 4 (= année 2 du PA)	<p>Phase intense :</p> <p>Séminaires, discussions, workshops, activités culturelles.</p> <p>Programmes touristiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Tour d'horizon éventuellement autres offres touristiques <p>Projets divers : par exemple chantier de travail international de jeunes, concours (photo), ... cartes postales, calendrier, ...</p> <p>Les programmes détaillés sont fonction de la situation (des problèmes) de la région et des résultats des groupes de projet thématiques. Au premier</p>	Schéma directeur, stratégie de développement durable, produits touristiques, catalogue de demandes

	<p>plan figurent la discussion transfrontalière de thèmes divers et l'élaboration de mesures, stratégies et propositions concrètes.</p> <p>Conception de Sentiers « Nature et Culture » (dépliants) – laisser quelque chose de « durable » dans la région.</p> <p>Activités régulières pour / avec les médias</p> <p>Le groupe de projet international + les acteurs coordonnent la consistance et la mise en commun des résultats obtenus au divers niveaux.</p> <p>Manifestation finale : présentation du catalogue de demandes, du schéma directeur, de la stratégie de développement régional durable, etc.</p>	
année 5	<p>Évaluation et perspectives</p> <p>Fixer le prolongement des activités dans le PA – rôle (réduit) de l'IAN et des Fédérations AN.</p> <p>Évaluation : interne et externe</p> <p>Assurer la continuité des produits touristiques.</p>	<p>Rapport final</p> <p>Rapport d'évaluation</p> <p>Produits touristiques</p>

« Programme minimum » de tout PA :

- Création d'un groupe de projet des Fédérations AN participantes
- Plaquette du PA
- Manifestation inaugurale
- Circuit de presse
- Manifestation finale
- Diverses activités selon les possibilités

Direction du projet :

Christian Baumgartner et Anita Pinter

Internationale des Amis de la Nature

Diefenbachgasse 36

A-1150 Wien

Tél. : +43 (1) 892 38 77

Fax : +43 (1) 812 97 89

Courriel : christian.baumgartner@nf-int.org
 anita.pinter@nf-int.org